

14 maires et un vœu :

En ces périodes de vœux, nous souhaitons que les élus de la majorité quimperloise trouvent toute leur place dans leur intercommunalité.

Depuis maintenant 5 ans, malgré la participation remarquable d'une élue quimperloise à la gouvernance communautaire, nous constatons des retards et des blocages dans des dossiers d'avenir pour notre territoire. À chaque fois, les discussions s'éternisent avec les représentants de la Ville Centre, figeant les dossiers, repoussant les projets, complexifiant les procédures. Au détriment de nos populations respectives.

Et pourtant nous mettons tout en œuvre pour que notre territoire, riche de ses 53000 habitants, progresse. En rassemblant 15 communes autour de la ville centre, la Cocopaq, deuxième intercommunalité rurale de Bretagne, donne à nos communes et à la première d'entre elles, une force. C'est cette force qui permet de rendre de nombreux services à la population du Pays de Quimperlé.

Nous agissons au quotidien pour soutenir la ville de Quimperlé et ses habitants: construction d'une piscine, d'une nouvelle déchetterie, création d'un office de tourisme intercommunal qui porte le nom de la ville centre, requalification des zones d'activités, renforcement de la gare (Pôle d'échange multimodal), équipement en très haut débit via la fibre optique...

C'est naturellement Quimperlé qui a été l'épicentre du festival des Rias, pourtant né sur les communes littorales. Il a rassemblé plus de 33 000 personnes et sa couverture médiatique a porté sur l'ensemble du territoire national.

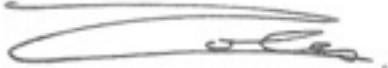
En 2012, en plus d'une attribution de compensation de 4,3 millions d'euros, c'est plus de 2 millions d'euros que la communauté a versé à Quimperlé (économie d'énergie, requalification des zones d'activités, subventions au cinéma, à l'école de musique, prise en charge des mises à disposition de personnel, transport...). Un montant que la Cocopaq prélève sur ses fonds propres. Elle n'a pas d'obligation en la matière, car ce soutien financier résulte d'une volonté politique et non d'obligations juridiques.

C'est à l'unanimité que nous nous sommes prononcés à chaque fois depuis 2008 dès qu'il s'est agi de voter de tels financements. Cette unanimité, c'est celle de l'unité recherchée, celle de l'entente nécessaire pour surmonter les passes difficiles, celle de la solidarité collective qui est le seul moteur possible pour progresser ensemble.

La Cocopaq ne doit pas se résumer à une seule caisse enregistreuse ou à une caisse de résonance de campagnes politiques. Elle est notre bien commun et mérite égards et considération.

Alors oui, nous souhaitons que les élus de la majorité quimperloise retrouve le chemin du dialogue avec nos communes, avec nos populations. C'est urgent, indispensable, et gagnant pour tous.

Marie-Isabelle DOUSSAL, Maire d'ARZANO	Yves André, Maire de BANNALEC
	
Philippe LE TENIER, Maire de BAYE,	Jacques JULOUX, Maire de CLOHARS-CARNOET,
	
Alain FOLLIC, Maire de GUILLIGOMARC'H,	André FRAVAL, Maire du TREVOUX
	
Jean-Yves LE COZ, Maire de LOCUNOLE,	Bernard PELLETER, Maire de MELLAC
	

Nicolas MORVAN, Maire de MOELAN SUR MER,	Marcel MOYSAN, Maire de QUERRIEN
	
Sébastien MIOSSEC, Maire de RIEC SUR BELON	Paulette PEREZ, Maire de SCAER,
	
Joel DERRIEN, Maire de SAINT-THURIEN	Roger COLAS, Maire de TREMEVEN.
	

,

,

,

,

,